

LA MER NOIRE, NOUVELLE FRONTIERE DE L'EUROPE

Noëlle Lenoir, Ancienne ministre
Présidente de l'Institut d'Europe d'HEC
et du Cercle des Européens
Le 5 mars 2008

LA MER NOIRE, NOUVELLE FRONTIERE DE L'EUROPE

“L’histoire n’est peut-être pas condamnée à n’étudier que des jardins clos de murs” a écrit l’historien Fernand Braudel. Il pensait à la méditerranée, lieu d’échanges marchands et source de gisements de toutes sortes, qui a façonné la civilisation européenne. D’autres mers ont influencé la culture et le développement de l’Europe. C’est le cas de la mer Noire, nouvelle frontière de l’Union européenne depuis l’entrée de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007. Elle représente un espace géostratégique de premier plan. Aussi les dirigeants européens ont-ils approuvé dès mai 2007 les propositions de la Commission européenne sur “La Synergie de la mer Noire, une nouvelle initiative de coopération régionale”. Le coup d’envoi en a été donné le 14 février dernier lors de la réunion à Kiev des ministres des affaires étrangères des 27 et de leurs homologues des pays de la région que sont l’Albanie, l’Arménie, l’Azerbaïdjan, la Georgie, la Moldavie, l’Ukraine, la Turquie et la Russie. Ils forment -avec la Bulgarie, la Grèce et la Roumanie- le “Conseil de la mer Noire” et l’“Organisation de Coopération économique de la mer Noire” où l’UE a le statut d’observateur.

L’initiative de la mer Noire, qui fait partie la “politique européenne de voisinage”, est un véritable laboratoire de l’exercice du “*soft power*” diplomatique de l’Europe. Cette politique est-elle viable ? L’Europe peut-elle consolider sa politique étrangère à travers ce type de relations avec des sous-ensembles régionaux où elle entend s’affirmer comme modérateur des conflits, tout en gérant ses intérêts économiques et politiques ? La réponse sera d’autant plus intéressante que l’initiative de la mer Noire est bien moins ambitieuse que ce que promet le Président de la République française au titre de l’Union euro-méditerranéenne.

L’approche modeste de cette initiative n’en masque pas moins un enjeu vital pour l’Europe dans sa gestion de l’après guerre froide. Le but est d’abord de s’assurer de la stabilité de la région mise en péril par l’existence de conflits dits “gelés”, mais qui sont latents, du fait des velléités de sécession encouragées par la Russie en Georgie et en Moldavie, ou même ouverts comme en Tchétchénie, conflit le plus meurtrier de la zone. Il s’agit ensuite, après les “révolutions de couleur” en Ukraine et en Georgie, d’offrir à ces Etats, soucieux d’un ancrage euro-atlantique, un cadre de coopération renforcée sans ouvrir à ce stade de perspectives d’adhésion à l’Union, sinon à l’OTAN dont sont membres la Grèce, la Bulgarie et la Roumanie. En arrière-plan, c’est toute la question des rapports avec la Russie qui est posée.

La façon dont les relations UE/Russie évolueront déterminera le succès ou l’échec de l’initiative de la mer Noire. De nombreux domaines de coopération sont concernés, parmi lesquels la démocratie et les droits de l’homme, la lutte contre la corruption et la criminalité, la maîtrise des flux migratoires ou encore l’environnement, les transports et l’énergie. Dans ces domaines, les pays de la région, non membres de l’UE, sont invités à participer à des programmes communautaires et peuvent bénéficier d’aides de l’Union et de financements des banques européennes.

Mais c’est l’énergie, en l’absence de politique commune en cette matière, qui sera le test de la capacité de l’Union à sécuriser ses liens avec la Russie en la dissuadant d’utiliser ses ressources énergétiques comme d’une arme pour s’imposer en tant que super-puissance. Le Livre vert de la Commission de mars 2006 sur la politique énergétique accorde peu d’importance au rôle de l’organisation de la mer Noire. Pourtant selon des études récentes, plus de la moitié des importations énergétiques de l’Union passeront par là dans les années à venir. Faute pour la Russie d’adhérer à la Charte européenne sur l’énergie, la stratégie de

l'Union européenne dans la mer Noire devrait en toute logique la conduire à encourager la diversification des voies de transit du pétrole et du gaz. Plusieurs projets de pipelines évitant la Russie ont été lancés, de même que le projet de gazoduc "Nabucco" qui, à partir de la mer Caspienne, traverserait la Turquie, la Bulgarie et la Roumanie jusqu'à l'Autriche. Encore faut-il, pour que les Européens tirent le meilleur parti énergétique de leur politique étrangère commune, que les Etats membres n'agissent plus en ordre dispersé. Ce qui est trop souvent le cas, comme en témoigne l'accord du 25 février entre la Russie et la Hongrie en vue de la construction d'un gazoduc à travers l'Europe du Sud-est qui pourrait contredire la réalisation de Nabucco. Avant que la politique étrangère européenne ne s'affirme dans le domaine énergétique, la route est longue et elle passera nécessairement par la mer Noire.

Noëlle Lenoir

Présidente de l'Institut de l'Europe d'HEC

Ancienne Ministre

Le 5 mars 2008